



CAP

Peinture en carrosserie



Compétences globales

Le peintre en carrosserie applique peintures, enduits, produits de traitement et de protection sur les carrosseries de véhicules automobiles.

Il décape, ponce à sec ou à l'eau, dégraisse et essuie. Il protège la surface de la corrosion. Le peintre crée la teinte dont il a besoin à l'aide d'un mélangeur et d'un nuancier. À partir d'une cabine de protection, il pulvérise la peinture. Le peintre en carrosserie est responsable de l'entretien de son matériel après usage.

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité du chef d'atelier. Le peintre en carrosserie peut travailler dans différents types d'entreprise : garage, entreprise spécialisée dans la carrosserie, filiale, succursale, concessionnaire et agent de marque, grande entreprise ou administration disposant d'un parc de véhicules.

Objectifs de formation

Préparer l'intervention

- Réceptionner du véhicule après attribution par le chef d'atelier
- Agencer, organiser le poste de travail et préparer le véhicule

Réparer les éléments en matériaux composites détériorés

- Décaper de la surface à traiter, poncer
- Appliquer du mastic ou un enduit

Préparer la mise en peinture du véhicule

- Rechercher la teinte grâce au nuancier
- Protéger les zones à ne pas traiter

Réaliser la mise en peinture du véhicule

- Peindre la zone en question en tenant compte des procédures

Préparer le véhicule à la livraison

- Contrôler le résultat
- Nettoyer le véhicule avant la livraison au client

Règlement d'examen

Les épreuves se passent en CCF (contrôle en cours de formation).

EP1 : Analyse d'une situation professionnelle (technologie et analyse fonctionnelle)

EP2 : Réalisation d'interventions de peinture sur un véhicule

EP2 : Chef d'oeuvre

Méthodes utilisées

Presentiel:

- Cours en salle / institut pédagogique
- Travail de groupe avec ou sans outil informatique
- Utilisation de l'outil numérique
- Retours d'expérience entreprises, professionnalisations - livret d'apprentissage

Distanciel:

- synchrone (visio), asynchrone (mails) en fonction des impératifs

Modalités d'évaluations

- Au moins une évaluation par année, par matière adaptée au type d'épreuve préparée (oral, écrit, pratique)
- Examen blanc

Accessibilité



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ne pas hésiter à contacter notre référente handicap Mme Marielle HILAIRE.



